

THONON agglomération

- Annexes Sanitaires -
- Volet Eaux Usées -
- Commune d'Orcier -

- Zone d'assainissement non collectif :**
- Zone d'assainissement Non Collectif (ANC)
 - Zone d'assainissement Collectif Futur (AC futur)
- Zone d'assainissement collectif :**
- Réseau Structurant
 - Réseaux d'Eaux Usées
 - Réseaux Unitaire
 - Poste de Refoulement
 - Déversoir d'Orage

- Divers :**
- Contour Communal étudié
 - Contour PLU
 - Nouveaux bâtiments (ajout Nicot IC)
 - Batiments inexistant
 - Zones Humides (Inventaire Départemental)
 - Réseaux Hydrographique

- Périmètre de protection des captages :**
- Immédiat
 - Rapproché
 - Eloigné

Sont considérés en zone d'assainissement collectif :
- les parcelles à l'intérieur du contour PLU non intégrées dans les polygones verts (ANC) ou bleus (AC futur).
- les bâtiments à l'extérieur du contour PLU non intégrés dans les polygones verts (ANC) ou bleus (AC futur). Information donnée à titre indicatif qui reste à confirmer pour les habitations les plus isolées.

Date : Novembre 2024
Echelle : 1 / 5 000
Fichier : Ex_CCCL_EU_3.28
Dessin : M.GHIGO

